

Etude de cas Syndicat mixte CYCLAD

Création de nouvelles filières locales grâce à de nouveaux tris

Source : <http://www.optigede.ademe.fr/>

En résumé

Le Syndicat Mixte CYCLAD situé à proximité d'une zone de production conchylicole, a initié une collecte et valorisation des coquilles en déchèterie en vue de réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et de valoriser ce produit :

- 20 déchèteries équipées pour le tri des coquilles en 2016, 24 en 2017
- 24 tonnes de coquilles valorisées en 2016
- Le coût global de la filière est de 70 €/t, contre 165 €/t pour les OMR

Les objectifs de cette collecte sont multiples

- S'inscrire dans les objectifs de la Loi de Transition Énergétique en matière de réduction des déchets et de valorisation matière.
- Proposer aux habitants d'autres solutions de tri pour les déchets que pour les emballages.
- Travailler en partenariat avec les acteurs économiques locaux et bénéficier de leur savoir-faire.
- Maintenir, voire développer, les emplois locaux (19 emplois pour la société OVIVE).
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre en privilégiant la valorisation matière à l'incinération ou enfouissement.
- Permettre aux habitants de réduire la quantité de déchets dans la poubelle OMR en retirant les coquilles, et de s'accommoder du passage en C0.5
- Valoriser ces déchets par une filière locale

Lancée en période de fêtes, l'action a bénéficié d'un important relais médiatique, tant au niveau local qu'au niveau national.

Description de l'action

Avec le passage à la collecte incitative, les élus de Cyclad ont souhaité proposer aux habitants une solution pour les déchets de coquilles, généralement jetés dans les OMR et potentiellement générateurs de nuisances.

Pour ce faire, une rencontre a été organisée avec l'entreprise industrielle Ovive, basée à une trentaine de kilomètres, spécialisée dans la transformation de minéraux et de coquillages, pour organiser la collecte des déchets de coquilles en déchèterie. Des **exigences de qualité** ont été formulées lors de ce rendez-vous (coquilles vides, pas de citron...). Suite à cette rencontre, **l'ensemble des agents a été formé et informé** de cette nouvelle filière.

A cette occasion, les modalités techniques et pratiques ont été débattues pour garantir le succès de l'opération et le meilleur accueil pour les habitants.

Un test s'est déroulé tout au long du mois de décembre 2015 (période de fêtes) sur 20 déchèteries. Un logo a été créé pour cette collecte. Cette signalétique reprend la charte graphique des pictogrammes en déchèterie.

L'opération bénéficie de big bags déjà utilisés, mis à disposition gratuitement par l'entreprise "Léa nature", fabricant français de produits bio et naturels.

Une campagne de communication a été déclinée sur divers supports : flyers, kakémono, réseaux sociaux, réunions publiques sur les territoires des Communautés de communes Aunis Atlantique et Aunis Sud pour le passage à la collecte incitative. En 2015, le flyer a été joint au calendrier de collecte distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants.

Fort de ce succès, **la filière est désormais permanente** sur les déchèteries équipées. La collecte a lieu environ 3 fois par an lorsque les big-bags sont pleins. La filière est intégrée dans tous les documents de communication (notamment le calendrier de collecte).

Des initiatives locales ont renforcé l'action :

- **Sur la commune de Nachamps**

Le Maire de Nachamps (220 habitants), Monsieur MONBRUN, a contacté les services de Cyclad pour la mise en place de la collecte de déchets de coquilles en apport volontaire sur sa commune. Il a alors engagé des démarches internes permettant, en un temps très court, d'informer ses habitants de la mise à disposition de big-bags leur évitant des aller-retours en déchèterie.

L'opération a commencé le 22 décembre 2015. Le 18 janvier 2016, la commune a apporté un demi big-bag en déchèterie d'Annezay, un poids estimé à 150 kilogrammes.

- **Sur les communes de Grandjean, Nuillé sur Boutonne et La Jarrie Audouin**

Les mairies ont également mis à disposition de leurs habitants des contenants en apport volontaire (fûts 220 litres ou bacs 660 litres). Ces contenants ont ensuite été vidés par les mairies en déchèterie de Saint Savinien, Aulnay et Vergné.

La qualité de tri était bonne, voire très bonne ; quelques citrons et crustacés ont cependant été retirés lors du vidage en déchèterie.

- **Au festival de Musique Moul' Stock à Charron (17)**

Depuis deux ans, outre le tri des emballages ménagers recyclables, Cyclad accompagne les bénévoles du festival au tri des coquilles de moule. Ce tri est réalisé par les bénévoles. Pour ce faire, une grande table de tri proche du point restauration avec 4 bénévoles et une table de tri proche de la buvette avec 2 bénévoles sont installées. Cyclad fournit les big-bags pour les déchets de coquilles de moules, des points tri, des documents de communication et des bacs.

En 2016, 1 tonne de coquille de moule a été triée et valorisée. En 2017, la collecte s'élève à 1,7 tonnes. L'un des organisateurs du festival les évacue directement sur le site d'Ovive.

Planning

- 06.11.2015 : Réunion avec Ovive
- 11.2015 : Conception de la campagne de communication et ses différents supports
- 18.11.2015 : Envoi du dossier de demande de labellisation COP21
- 29.11.2015 : Confirmation de la labellisation COP21
- 30.11.2015 : Point Presse chez Ovive
- 03.12.2015 : Réunion et présentation/échanges avec les Agents des déchetteries
- Du 07 au 11.12.2015 : Equipement des 20 déchetteries (BigBag + Signalétique + Fiche technique)
- 07.12.2015 : Validation du protocole « Chargement Déchargement »
- Du 14 décembre 2015 au 31 janvier 2016 : Collecte de coquilles en déchèteries
- 03 et 04.02.2016 : Enlèvement de l'ensemble des bigbags, pesée et déchargement chez Ovive
- 2016-2017-2018 : Maintien de la filière tout au long de l'année, collecte tous les trimestres

Moyens humains

Les contacts, organisation et mise en œuvre ont été réalisés en 1 mois par la chargée de mission prévention avec l'appui du directeur l'équipe déchèterie et l'implication du service communication-prévention de Cyclad, pour la conception et la diffusion de la communication.

La filière est gérée au quotidien par le service déchèterie (Responsable, l'assistante du pôle déchèterie, 25 Agents). Le temps de travail des agents de déchèterie n'a pas changé. Le contrôle de la qualité des déchets de coquilles déposés est intégré dans leur mission.

Moyens financiers

Signalétique en déchèterie (20 panneaux) = 280 €

Campagne de communication = 900 €

Collecte et enlèvement = 1 120 €

L'action s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire. Léa Nature met à disposition ses big-bags déjà utilisés qui sont réemployés par Ovive (ou directement par Cyclad) pour la collecte des déchets de coquilles.

Le coût global de la filière en 2017 est entre 65 et 70€/t, contre 165€/t pour les OMr.

Moyens techniques

En déchèteries : Big-bags et support ; Signalétique et support

Fiche technique pour les Agents : déchets acceptés et refusés, contenant, période approximative d'enlèvement, recycleur, déchèteries équipées, retours d'expérience demandés

Partenaires mobilisés

Partenaires actifs

Ovive (reprise gratuite des coquilles pour leur valorisation)

Léa Nature (don de big bags)

Les communes de : Nachamps, Grandjean, Nuaillé sur Boutonne, La Jarrie Audoin,

Les organisateurs et bénévoles du festival Moulk'Stock à Charron

Partenaires financeurs :

ADEME

Prestataires

Paprec (transfert des coquilles des déchèteries au recycleur)

L'action a été labellisée COP 21.

VALORISATION DE CETTE EXPÉRIENCE

Facteurs de réussite :

La **proximité du recycleur** est une opportunité pour la mise en place de cette filière locale.

L'action a bénéficié d'une **visibilité importante** due à la proximité de la côte et des producteurs et de la période.

Cette action est reproductible, à l'année dans les territoires fortement consommateurs de coquillages ou en période de forte consommation de coquillages.

Difficultés rencontrées :

Pas de difficultés rencontrées. En revanche, le mode de vidage et d'évacuation est en cours de modification. Auparavant déposés sur des palettes, les big-bags seront désormais mis dans les bacs OMr de 660l.

Recommandations éventuelles :

En déchèterie, les apports sont, dans la mesure du possible, contrôlés par les Agents. Ce contrôle garantit la qualité de tri, indispensable pour le recycleur.